

Séance du 18 janvier 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

L'an deux mille vingt quatre
Le 18 janvier

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine — Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie

Absente excusée : Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 13 janvier 2024

Objet de la Délibération :
**Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Réaménagement du parking
des forains et aménagement
d'une aire de loisirs**

2024 / 004

Extrait du registre

Vu la délibération n°2022-027 relative à l'étude de faisabilité, le plan général d'aménagement et les propositions d'aménagements urbanistiques du parking des forains et de l'aire de jeux,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de réaménagement du parking des forains et de l'aire de jeux.

Il présente l'offre de « Agence b+p – urbanisme paysage » et « BE2T Ingénierie », qui consiste en une convention de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'une aire de loisirs et les travaux connexes. Le montant de la prestation s'élève à 10 400 € HT, soit 4 794.40 € HT pour « BE2T Ingénierie » et 5 605,60 € HT pour « Agence b+p – urbanisme paysage ».

« BE2T Ingénierie » propose une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et accompagnement pour la réalisation du parking des forains et des impasses adjacentes pour un montant de 6 000 € HT.

Il propose à l'assemblée de se prononcer sur ce sujet.

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... **APPROUVE** l'offre de maîtrise d'œuvre de « Agence b+p – urbanisme paysage » et « BE2T Ingénierie » pour un montant de 4 794.40 € HT pour « BE2T Ingénierie » et 5 605,60 € HT pour « Agence b+p – urbanisme paysage »,

... **APPROUVE** l'offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage de « BE2T Ingénierie » pour un montant de 6 000 € HT,

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire
Pierre BLANQUE

Accusé de réception en préfecture
056 21 66 01 88 - 20240118-2024-004-DE
Date de réception préfecture : 19/02/2024

